



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 11033

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur la non-utilisation de la langue francaise par les forces militaires des Nations Unies. Bien que le francais soit l'une des six langues officielles et l'une des deux langues de travail de l'ONU, la langue anglaise est presque exclusivement utilisee par la chaine de commandement des Nations Unies, meme lorsque la France participe de facon preponderante a une operation. Ainsi les vehicules militaires mis a la disposition des Nations Unies par la France arborent-ils uniquement le sigle anglais de l'organisation, « UN », qui signifie « United Nations » dans cette langue. C'est pourquoi, il lui demande s'il envisage de donner des instructions aux soldats francais engages dans des operations militaires de l'ONU pour qu'ils veillent a l'utilisation de la langue nationale en toute occasion, et en particulier au Cambodge, pays traditionnellement francophone, pour qu'ils fassent usage de manuels rediges en francais et non en anglais, dans la formation des personnels de ce pays.

Texte de la réponse

Les troupes qui ont ete mises a la disposition de l'autorite provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) avaient reçu pour mission, aux termes des differentes resolutions du Conseil de securite, de contribuer au retablissement et au maintien de la paix au Cambodge, a l'organisation d'elections, a la demobilisation des parties au conflit et a la destruction des armes et munitions. Devant l'ampleur de la tache et des difficultes rencontrees dans la mise en oeuvre des resolutions du Conseil de securite de l'ONU, la priorite a ete accordee a la recherche de la plus grande efficacite dans l'execution des missions et il est exact que parfois des echanges au sein du commandement, pour des raisons operationnelles, se sont faits en anglais. Les instructions avaient ete donnees pour que la directive particuliere du commandement des elements francais (COMLEF) soit completee par un rappel a l'usage systematique de la langue francaise. Les troupes servant au sein de l'APRONUC ont termine leurs missions et la mission d'assistance militaire qui y sera deployee utilisera au maximum la langue francaise.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11033

Rubrique : Langue francaise

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 566

Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1403